Réflexion autour d'une situation complexe

Le quart des Français les plus pauvres a 40 % de risques supplémentaires de subir un accident vasculaire cérébral que le quart des Français les plus riches. La fréquence et la gravité des accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont plus élevées chez les personnes les plus pauvres, particulièrement entre 45 et 64 ans. Ces disparités varient selon l'âge : plus faibles avant 45 ans, c'est parmi les 45-64 ans qu'elles sont le plus marquées.

Les plus pauvres souffrent, en outre, davantage de séquelles de leurs AVC : appartenir aux 25 % des personnes les plus modestes augmente le risque de 22 % de paralysie qui persiste au-delà de vingt-quatre heures et de troubles du langage. Ces complications sont « fortement corrélées à la qualité et à la rapidité de la prise en charge initiale ». Alors que notre système de santé est réputé pour favoriser un accès au soin équitable avec des modalités de prise en charge indépendantes des conditions socio-économiques, le niveau de vie semble jouer en partie sur l'accès aux « services les plus adaptés » à l'hôpital, comme les unités neuro-vasculaires.

De plus, 27 % des patients meurent dans l'année qui suit leur accident vasculaire cérébral. Là encore, « il apparaît qu'un niveau de vie élevé est associé à une diminution de 11 % du risque de décès à un an », note l'étude de la DREES¹.

¹ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques